## COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23

Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 Date de la convocation : 04/12/2023

<u>Objet</u>: Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Numéro: VII-2023/73

## SEANCE du 11 décembre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le onze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

<u>Présents</u>: DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, TORRES Sébastien

<u>Pouvoirs</u>: SENTENAC Patrick pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à ZARADER Karine, LEROUX Jean-François pouvoir à DELSOL Alain

<u>Absents excusés</u>: DOTTO Christian, LEBLOND Alain, PAROLIN Vanessa, DE PUYMAURIN Thierry, BIZET Cécile, LAMANDE Laurent

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, et notamment son article 15 ;

Vu le Code de l'énergie,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu le Code de l'environnement,

Vu le courrier du préfet de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne du 20 juin 2023 relatif à la mise à disposition des données et éléments d'informations relatifs à l'établissement des zones d'accélération des énergies renouvelables ;

Vu les modalités de concertation du public,

Considérant les échanges avec l'EPCI,

Après avoir présenté les zones identifiées comme zones d'accélération sur le territoire communal ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

-de définir, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné conformément à l'article 15 de la loi n°2023-175, les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables telles que précisées sur le plan en annexe à la présente délibération.

-de notifier ces propositions au référent préfectoral unique du département en lui transmettant la présente et la cartographie associée et ampliation au Muretain Agglo.

A la majorité des membres présents et représentés POUR : 17 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A LAVERNOSE LACASSE LE 11/12/2023 Le Maire A.DELSOL

Le secrétaire de séance